

Déclaration de tir de nuit du sanglier avec source lumineuse

(Autorisé par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2021-2027 pour le département de la Moselle, conformément à l'Arrêté Préfectoral n° en date du/..../2021)

Document à compléter et à adresser obligatoirement avant toute action de tir de nuit avec source lumineuse à :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle 1 rue de la Passotte CS75821 – 57078 METZ-Cedex 3 ou par mail : info@fdc57.org ou site internet : www.fdc57.org	M le Maire de la commune de <i>Stiring Wendel</i> Adresse : <i>1 place Wendel</i> Code Postale : <i>57350</i> Ville : <i>Stiring-Wendel</i>	ONF (si lot domanial) : - Agence de Moselle-Est : 1 rue Thomas Edison 57000 METZ Ou - Agence de Moselle-Ouest : 24, route de Phalsbourg BP 30155 57403 SARREBOURG Cedex
---	--	---

Je soussigné (nom-prénom) *HETZEL Alphonse*

Titulaire du droit de chasse sur la commune de *Stiring-Wendel*

Lot n° : *01/01/01* communal réserve domanial (cocher la case correspondante)

Demeurant *158 rue Stéphane 57350 Schoeneck*

Afin de réguler les populations de sangliers, je déclare pratiquer le tir de nuit avec source lumineuse, conformément à la réglementation en vigueur, sur les secteurs suivants :

- *toute la chasse*
-
-
-

Jè vous prie de bien vouloir noter que je réaliserai ces actions du : *01/04/2023* au *01/04/2024*

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à : *Schoeneck* Le *06/04/2023*

Signature (obligatoire) :

